Différence entre le Qadhi et le Mufti

Shaikh Muhammad Nasiru-Din Al-Albani

Question : Est-il permis à la femme d'être *Qadhiya* (femme juge) ?

Réponse : Non, il ne lui est pas permis d'être *Qadhiya* (femme juge) ou *Muftiya* (femme mufti, qui donne des verdicts religieux).

Question : Pourquoi ? Le jugement n'informe-t-il pas simplement de la règle islamique ?

Réponse : Le jugement (*Qadha*) est plus que l'octroi d'un verdict religieux *(Fatwa)*. Tout *Mufti* (personne qualifiée pour donner des verdicts religieux) n'est pas *Qadhi* (juge). De même, tout *Qadhi* n'est pas *Mufti*. Et il se peut qu'une personne soit les deux. *Le Qadhi* est comme le *Hakim* (un autre mot pour le juge) qui doit faire exécuter et mettre en œuvre les verdicts religieux. Pour cette raison, les verdicts religieux sont parfois séparés des jugements légaux et les jugements légaux sont séparés des verdicts religieux. Cependant, les jugements légaux et les verdicts religieux sont parfois combinés, c'est à dire que la personne qui donne le verdict religieux *(Fatwa)* l'exécute. Si la personne est ainsi, alors il est un *Qadhi* (juge) et un *Mufti*. Donc toute personne qui est un savant peut être interrogé, donc il donne un verdict religieux *(Fatwa)*. Cependant, si cette question exige la mise en œuvre d'un jugement quant au règlement de quelque différence entre deux personnes, le *Mufti* n'a pas l'autorité pour l'effectuer. Celui auquel on se réfère à cet égard est le *Qadhi*.

Article tiré du site assalafi.com

Traduit par Aqil Walker

Traduit en français par les salafis de l'Est